AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. le SENAT. No. 12

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 19 AOUT, 1880

AVIS IMPORTANT
AUX
Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan. donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O, 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadin

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres détails

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire

Departement des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880 17-f

De Grands Avantages
SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St. Boniface

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880 4f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

Etoffes à Robe, Jupons Blanc, Jupes en Dentelle et de Soie, Collets de Dentelle, Parasols, etc., etc., etc., et aussi une grande quantité de coupons de toutes sortes.

N. B.---Nous avons toujours en mains le célèbre Fil de CLARK, M. E. Q. Marque de commerce, L'Elephant.

Stobart, Eden & Cie

29 Juillet, 1880 –12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé où l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complete ; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné ; peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacite étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

BROWNE OLDFIELD & C,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

SOUMISSIONS POUR MATERIEL ROULANT.

La date pour la réception des soumissions pour la fourniture du matériel roulant du chemin de Fer Pacifique Canadien durant une période de quatre années, est prolongée jusqu'au deuxième jour d août.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 23 Juin 1880. 5 f

SOUMISSIONS.

DES Soumissions seront reçues par le soussigné pour l'approvision alimentaire de la Prison de la Province jusqu'au Premier jour d'Aout prochain à midi pour les articles suivants :

Fèves cueillies à la main.
Thé noir.
Huile de charbon (la meilleure.)
Savon par boite.
Pain.
Bœuf.

Des échantillons devront accompagner la soumission et tous les articles devront être livrés sur demande.

COLIN INKSTER,
Shériff.

Winnipeg 15 Juillet 1880.

APPLICATION POUR
Transport de Licence.

—o—

Winnipeg—J. KEITH ; St. Boniface—MICHAEL FOGARTY.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 29 Juillet, 1880. 2f

DEPARTEMENT
Des Travaux Publics.
AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à Winnipeg jusqu'à mardi le dixième jour d'Août pour la construction de deux ponts, dont l'un à St. Norbert sur la Rivière Salle, dans la Municipalité de Cartier, l'autre sur la rivière à St. Joe dans la Municipalité d'Emerson. Il sera également reçues des soumissions pour faire les réparations nécessaires au Pont de la rivière aux Prunes dans la paroisse de St. Jean Baptiste dans la Municipalité de Morris. Les plans et devis peuvent être vus au Bureau des travaux Publics en aucun temps après le vingt sixième jour de Juillet courant.

C. P. BROWN.
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 1er Juillet 1880. 2-f.

CONTRAT DE MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maitre Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi

Vendredi, le 27 Aout,

sur le pied d'un contrat pour l'année pour le transport une fois par semaine de la Malle entre les endroits suivants, à partir du PREMIER OCTOBRE PROCHAIN, savoir, entre

Archibald	et	Lorne,
Beaconsfield	"	Calf Mountain;
Blythfield	"	Headingly,
Gladstone	"	Richmond,
Grand Valley	"	Rapid City,
Mountain City	"	Crystal City,
Mountain City	"	Thornhill.

On peut avoir des imprimés contenant les renseignements quant aux conditions des contrats ci-dessus, ainsi que des formules de soumissions aux Bureaux de Poste aux extrémités de chaque route ou à Winnipeg.

J. DEWE,
Inspecteur Général des P. de P.

Bureau de l'Inspecteur Général,
Ottawa, 20 juillet, 1880. 5f

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.

OTTAWA, 25 JUIN, 1880

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par ordre en Conseil du 19 juin 1880, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de révoquer la 7e clause de l'Ordre en Conseil du 24 Octobre 1879 au sujet de la vente des terres sur 110 milles de chaque côté du chemin de fer Pacifique Canadien, et d'ordonner que les *Scrips* en circulation de même que ceux qui pourront être émis, seront pris au pair en paiement des terres de chemin de fer et de preemption suivant la loi. Les *Scrips* en question sont les suivants :

1o. Permis d'engagement Militaire.
2o. " " " dans la Police.
3o. Scrips donnés aux chefs de familles Métis.
4o. Scrips donnés aux aux anciens colons
5o. Scrips donnés en commutatiton des droits de Commune et de foin dans Manitoba.
6o. Scrips émis en paiment de réclamations contre les terres de la Puissance.

J. S. DENNIS,
Deputé Ministre de l'Intérieur.

LINDSAY RUSSELL,
Arpenteur Général.

JOSEPH ROYAL
AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC.

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

LE "METIS."

Jeudi, 19 Aout, 1880.

Une dépêche d'Angleterre annonce le succès complet de la mission de Sir John qui a formé un syndicat de riches capitalistes pour la construction de chemin de fer Pacifique Canadien. C'est un fait immense dans notre politique canadienne. Il n'y a pas de détails, et Sir John se met en route pour revenir le 2 septembre prochain.

L'Hon. D. A. Smith sera, parait-il, candidat durant la prochaine élection de Selkirk ; et à voir l'égoïsme, la division profonde, les ambitions personnelles, et le chiffre des tireurs de ficelles du parti conservateur anglais de Winnipeg, la victoire de M. Smith sera chose facile.

Nous accusons d'avance nos amis, les gros conservateurs de Winnipeg, de cette défaite humiliante, s'ils n'y mettent ordre à temps.

On parle d'injustices criantes consommées dans la distribution des patentes aux réclamants et possesseurs de terres sur la Rivière Rouge par les chefs du département de l'Intérieur. Comme toujours, ce sont des canadiens et des catholiques qui sont les victimes.

Jusques à quand serons nous tyrannisés par l'engeance officielle, brutale et malhonnête qui dirige ce département à l'insu ou en l'absence des Ministres ?

Et c'est à la veille d'une élection comme celle de Selkirk que les fonctionnaires de ce département semblent comme prendre à cœur de raviver l'inquiétude, le malaise et la colère dans les cœurs de nos compatriotes !

Nos Paroisses.

Il y a eu mardi dernier, 17 courant, bénédiction d'une nouvelle église à St. Pierre de la Rivière aux Rats. Monseigneur l'archévèque Taché s'est rendu sur les lieux et a présidé à la cérémonie. C'est la quatrième de ce genre depuis le printemps. Après St. Pie, Emerson ; après Emerson Ste. Marie de Winnipeg ; après Ste. Marie de Winnipeg St. Pierre de la Rivière aux Rats.

Pendant que d'autres vantent les progrès de l'agriculture, de l'industrie et de la richesse publique dans Manitoba, la population catholique se groupe sans fracas de journaux, bâtit des églises, élève de magnifique maisons d'éducation, organise sur de fortes bases l'enseignement, appelle des congrégations d'instituteurs, et met le dernier sceau à sa prise du sol par son organisation en paroisses.

C'est par la paroisse que se forment ces petites sociétés, heureux mélange d'autorité religieuse et d'autorité paternelle, d'où la grande société tire toute sa vitalité. Là s'élaborent les forces vives de la nation. Avec le système paroissial, les canadiens sont devenus un peuple distinct, et le catholicisme qui a civilisé les peuples d'Europe est encore le seul qui aujourd'hui comme jadis donne la vie aux sociétés humaines.

On ne fait pas un peuple ni grand, ni moral, ni policé à l'aide de systèmes politiques ou municipaux seulement : ces derniers s'adressent aux intérêts du temps ; ils ne dépassent pas le domaine extérieur ; ni le cœur, ni l'âme y trouvent d'aliments de règle ou de satisfaction. Le foyer de la famille leur est interdit ; et pas plus que le père, l'enfant y puise ces notions du respect, de l'autorité et de l'amour de la justice qui lui sont enseignés tous les jours par le petit cathéchisme du Curé. Et c'est parce que la paroisse ennoblit et fortifie la famille que son institution est si salutaire et si magnifique.

La bénédiction d'une église paroissiale dans un pays nouveau est donc un fait considérable dont se réjouissent comme d'un signe certain de prospérité vraie ceux qui aiment leur pays d'une affection sincère. La prospérité matérielle est utile sans doute, mais qu'elle est loin de valoir la prospérité morale du peuple ! Et d'ailleurs que sont les lois savamment élaborées, les constitutions soigneusement pondérées sans des citoyens imbus du respect de l'autorité ? Le *non serviam* est la devise révolutionnaire par excellence ; c'est la devise des peuples dont les chefs n'ont jamais songé à faire autre chose que des nations riches. Le catéchisme du curé dispense aux petits enfants de la paroisse des leçons et plus sociales et plus nobles aussi, car on ne leur enseigne à servir que Dieu, et à respecter la vertu avant que de faire hommage au succès.

La cérémonie a commencé sur les dix heures et demie du matin à St. Pierre. Mgr. l'Archevêque descendu à le station d'Otterburn avec M Dufresne, M. Cloutier diacre, M. Réné sous-diacre et M. Hughes ecclésiastique, a été reçu par une députation nombreuse de la paroisse. Près de trente cavaliers et un nombre presqu'égal de voitures ont fait escorte au pieux prélat. M. Royal, député de Provencher, et M. Alex. Kittson M.P.P assistaient à la fête.

Après la bénédiction de l'Eglise, la foule a rempli le lieu saint, et M. Pelletier, curé de St Joseph, a chanté la messe. M. Hughes tenait l'harmonium, et dirigeait le chant qui a été très imposant. Le sermon a été donné par Mgr. Taché qui assistait paré au trône.

La quête a été faite par M. Labonté et Mme Ladouceur, M. Marcel Roy et Mme Sauvé.

A l'issue de la messe, M. Martin Jérome, Préfet du comté, a présenté l'adresse suivante à Sa Grâce Mgr. l'Archevêque :

A Sa Grâce Mgr. Alex. Taché Arch. de St. Boniface.

Je suis heureux Monseigneur de venir au nom des habitants de St. Pierre, vous remercier de ce nouveau témoignage de sollicitude que vous nous donnez aujourd'hui. Vous avez voulu venir vous même bénir notre nouvelle église afin de nous encourager : nous sommes sensibles à cet encouragement. Cette nouvelle paroisse vous doit trop pour que nous ne profitions pas de cette occasion pour vous exprimer toute notre gratitude.

Il y a quelques semaines nous ne formions qu'une simple aglomération de cultivateurs ; aujourd'hui nous formons une paroisse ; c'est à votre Grandeur que nous le devons.

Nous avons montré un peu de bonne volonté ; vous avez su apprécier nos efforts ; votre presence au milieu de nous aujourd'hui en est la preuve.

Nous nous efforcerons toujours, Monseigneur, de nous rendre dignes de vos soins si pleins de sollicitude. Il nous reste beaucoup à faire ; mais nous avons confiance en l'avenir. En etant toujours des hommes de bonne volonté nous esperons que le succès couronnera nos efforts. Nous ne pouvons mieux vous remercier, Monseigneur, qu'en fesant le vœu de vous voir longtemps notre pasteur. Que Dieu vous conserve de longues années encore à la tête de ce diocèse que vous avez formé et qui a tant besoin de vous avoir pour directeur et pour soutien.

MARTIN JÉROME,

Au nom des habitants de la paroisse de St. Pierre.

St. Pierre 17 Août 1880.

Monseigneur Taché répondit à cette belle adresse en félicitant les paroissiens de tout ce qu'il voyait en ce jour ; ils fesaient preuve de leur foi, de leur reconnaissance envers leur dévoué curé et de leur labeur. Il fallait à tous ces champs recouverts d'une riche moisson une église qui les dominât pour attirer les bénédictions sur le cultivateur. Il fallait à toutes ces familles venues de loin chercher ici un pain abondant un prêtre qui leur montrât le chemin de la patrie céleste : Dieu avait béni leurs efforts et leur bonne volonté en leur accordant toutes ces choses.

Après avoir ainsi parlé, le bienaimé prélat se mêla à la foule, bénissant les familles, adressant à chacun un mot d'affection, de gaieté et de bons souhaits.

Le diner qui eut lieu peu après réunit autour de la même table les Messieurs du clergé et les notables de l'endroit.

Messire Fillion, curé de St. Jean-Baptiste, qu'on rencontre partout où il y a du bien à faire, Messire Pelletier, qui vient d'être nommé curé de St. Joseph, et M. Brouillard, ecclésiastique, s'étaient rendus dès la veille pour aider M. le Curé Joly dans ses préparatifs de fête.

Vers cinq heures Mgr Taché se remit en route, et s'éloigna comblé des bénédictions et des marques de reconnaissance de la population de St. Pierre pour qui ce jour a été un vrai jour de fête et de réjouissances.

LE 17 AOUT A ST. PIERRE.

Un mot de plus sur les détails de la bénédiction de l'Eglise de St. Pierre de la Rivière aux Rats.

Cette paroisse est de date très-récente. Commencée par quelques familles des plus anciennes de St. Vital et de St. Norbert, les Nault, les Tourond, les Vermette, Marcel Roy, Martin Jérome, et d'autres, les canadiens ne tardèrent pas à les y aller réjoindre. A leur tête se trouvaient MM. Tetrault, Labonté, et d'autres chefs de familles aussi nombreuses et non moins respectables. Aujourd'hui la paroisse, nous dit M. le Curé Joly, compte soixante et douze familles ; et il y a encore de la place pour autant.

C'est M. J. Tourond qui a eu l'honneur de prende Mgr. l'Archevêque dans sa voiture le matin : M. P. Fortier a eu l'honneur de ramener Sa Grâce dans l'après-midi.

Le premier curé de la paroisse a été le zélé pasteur de Ste. Agathe, Messire Samoisette, qui partageait son temps entre les deux endroits, mais demeurait à Ste. Agathe, à plus de quatorze milles. Pour s'y rendre, M. Samoisette, en hiver ou en été, avait à battre le chemin en pleine prairie et à travers les marais et les craques gonflées du printemps point de maisons sur plus de huit milles.

Messire Joly en est le premier curé résidant, et déjà il est très-aimé de ses paroissiens quoique nommé depuis quelque mois seulement. Par ses soins, en quelques semaines la paroisse a été dotée d'une très-jolie petite église et d'un bon presbytère. Commencée le 10 juillet, l'Eglise a été terminée le 10 Août: elle mesure 40 x 32 pieds à 22 pieds de voûte, et est en bois. Il y a jubé pour le chœur de la paroisse, et pour un excellent harmonium Debain que Messire Joly a importé de Paris. La construction a été faite ainsi que les travaux d'installation du presbytère, qui avait jusque là servi de chapelle, par la Cie. de construction d'Emerson.

Le maître autel est surmonté de la Statue de St. Pierre, très beau morceau de sculpture sur bois de chêne haut de cinq pieds, et qui sort des ateliers si connus de Raffl à Paris. Cette statue est réellement belle, et mérite la mention honorable qu'elle a valu à l'artiste à l'Exposition des Beaux Arts à Paris le printemps dernier. L'église doit ce St. Pierre à Messire Joly qui l'a acquis, durant son dernier voyage en France. Messire Joly a également doté l'église de magnifiques ostensoirs, calices, ciboires et burettes en or, vermeil et argent du meilleur goût, outre de riches et nombreux vêtements sacerdotaux.

L'église occupe un site très agréable au point où la Rivière se divise en deux bras et partage les habitations. L'endroit est un peu accidenté et devra être la place d'un florissant village avant longtemps.

Outre le presbytère, il y a près de l'église la maison d'école actuellement confiée aux soins de M. Fraser, secrétaire trésorier de la Municipalité.

En terminant ces quelques détails disons que les dames de la paroisse, et entr'autres Mesdames Labonte, A. Carrière, Rougeau, les Delles Vinet, &c., ont rivalisé de zèle pour veiller au bien être des hôtes de M. le Curé, qui ont emporté de leur court séjour à St Pierre le meilleur et le plus agréable souvenir.

Voici comment le *Moniteur Acadien* s'exprime en rapelant la date de la déportation des acadiens :

"Il y a cent vingt-cinq ans hier, 28 juillet, que la déportation des Acadiens fut décidée par le Conseil anglais de Halifax, qui jaloux de la prospérité de nos ancêtres de Port Royal et de Grand-Pré, eut la lâcheté de prendre ce moyen pour s'emparer de leurs biens. On sait comment ce brutal decret fut exécuté ; les hommes furent mis dans un bâtiment, les femmes dans une autre et les enfants dans un troisième ; il fallait ajouter cette cruauté aux autres douleurs du départ. Cette iniquité, qui dans le plan de ses brutals auteurs devait anéantir notre race et faire disparaître le nom d'Acadien du rôle des peuples, n'a pas eu le résultat qu'on en attendait ; nous voilà cent mille âmes dans les trois provinces, et moins que jamais nous ne voulons nous effacer"

LE DRAPEAU FRANCAIS AUX ETATS-UNIS

A un banquet donné à Paris par l'Union franco americaine, M. F. de Lesseps a rappele un fait bien peu connu, qui honore la France et les Etats-Unis.

Voici ses paroles :

"J'espère que le président de notre Société franco-américaine, M Laboulaye, voudra bien nous réunir l'année prochaine, à pareille époque, pour celébrer le centenaire de la bataille de Yorktown.

On vous a dit que l'élite de notre noblesse avait concouru à l'affranchissement de l'Amérique; elle avait sous ses ordres une armée française dont le général Rochambeau passa la revue la veille de la bataille. Dans cette revue, lorsqu'il parcourut le front du régiment de *Boulonais*, qu'il avait commandé alors qu'il s'appelait le *Royal Auvergne*, il adressa la parole à ses anciens compagnons d'armes, comptant qu'ils feraient leur devoir comme toujours ; il le savait, lui qui avait été colonel.

"Un sergent nommé Doubois répondit :—Général, nous serons certainement dignes de notre passé, mais nous vous demandons une faveur, c'est de nous promettre qu'on nous rendra notre drapeau d'Auvergne, et nous nous ferons tuer tous jusqu'au dernier pour le défendre.

"Le général promit.

"Le lendemain, le régiment fut écharpé. Rochambeau envoya à Versailles un rapport rendant compte de l'héroïsme du *Boulonais* et mentionnant sa promesse.

"Le roi mit, de sa main, en marge; *Bon pour Auvergne.*

"Ces mots furent tracés en lettres d'or sur le nouveau drapeau.

"Ainsi, messieurs, c'est le sang du peuple français qui a coulé à York-town avec le sang du peuple américain, pour l'affranchissement de son territoire.

"Il appartenait à l'Union Franco-américaine de rapeler ce fait glorieux dans la circonstance solennelle qui nous réunit aujourd'hui."

La justice du "Mail."

En signalant les progrès de cette feuille, nous nous sommes plus à reconnaître son esprit de justice et ses sympathies pour les Canadiens français. Comme pour nous donner de nouveau raison, le même jour publiait ce qui suit :

"Nouvelle preuve de la libéralité des Canadiens-français : ils s'occupent d'attirer l'immigration anglaise dans les Cantons de l'Est. Le gouvernement de Québec a mis 100 000 acres de terres en réserve pour des colons anglais qui se trouveront au milieu de compatriotes professant la même religion. Cela ne ressemble guère à l'exclusivisme ou à la domination française dont on a si souvent accusé la majorité de cette province. *et il est douteux que leurs détracteurs, dans de semblables circonstances, agiraient avec autant d'impartialité et de générosité.*"

Le *Mail* publie souvent des résumés des articles de la presse française de la province de Québec, et contribue ainsi à étendre notre influence politique en faisant connaître nos vues à Ontario et dans les autres provinces. C'est de la libéralité de bon aloi.—*Le Canadien.*

La Franc Maçonnerie et les gouvernements.

Les loges maçonniques, dit le *Moniteur Universel*, sont arrivées deux fois en France à mettre la main sur le pouvoir, en 1792 et de nos jours.

On sait comment leur puissance à fini la première fois, et après quel règne. Les Maçons que les passions de secte n'ont pas aveuglés entièrement ne sont pas les derniers aujourd'hui à se demander comment leur puissance finira. Car ils comprennent, ils sentent que la corde est trop tendue, qu'elle va rompre. La Loge a été trop pressée de faire sentir sa puissance. Dans son désir de nuire à ses adversaires et de les frapper, elle n'a pas tenu assez comp

te des sentiments publics qu'il faut savoir respecter, même dans le choix des gens que l'on charge de l'exécution de ses basses-œuvres. Il est de fait que le personnel qu'elle a porté au pouvoir, qui tient pour son compte les portefeuilles, qui occupe les hauts emplois, ne brille ni par sa tenue, ni par son éducation, ni par ses capacités. On commence à s'apercevoir en France de l'insuffisance des gens qui nous gouvernent.

Mais ce n'est pas seulement en se rappelant notre histoire et en considérant ce qui se passe actuellement chez nous, que les maçons quelque peu clairvoyants se montrent inquiets. Ce qui se passe autour de nous à l'étranger, les inquiète bien autrement. En Allemagne, en Russie, en Angleterre, où elle était parvenue à se créer des protecteurs jusque sur les marches des trônes, la Loge est tout à coup devenue suspecte aux pouvoirs publics. Les princes allemands et russes qui étaient inscrits sur les cadres de la maçonnerie ont reçu l'ordre de leurs souverains d'avoir à rompre avec la secte qui versait en Russie dans le nihilisme, en Allemagne dans le socialisme. Il n'est pas jusqu'au prince de Galles dont les maçons avaient fait un haut dignitaire de la maçonnerie et duquel ils tiraient une subvention annuelle de 25.000 francs, qui n'ait retiré sa subvention et rompu avec eux. C'est la coalition des puissances formée contre l'esprit révolutionnaire de la secte. La Loge a beau tenir la France, dès que les autres nations lui échappent, la France doit lui échapper, à son tour. C'est l'œuvre des violents qui aura produit ces résultats.

L'écueil des sociétés secrètes, c'est leur propre succès. Elles avaient flatté les princes pour les asservir ; aujourd'hui le voile est déchiré et ils voient où elles mènent.

LA NATIONALITE CANADIENNE

(Du *Monde.*)

Les fêtes catholiques du Canada ont un grand retentissement ; elles témoignent de la grandeur de notre rôle et de la fécondité de l'esprit catholique. C'est l'Angleterre qui le proclame par la bouche de son éminent représentant, le marquis de Lorne. Le marquis de Lorne n'a pas seulement parlé avec une rare distinction notre langue ; il s'est félicité d'être notre compatriote ; il a rappelé la commune origine que le sang normand établit entre l'Angleterre et la France. Est-ce que la grande Charte n'est pas la coutume de Normandie ? N'est elle pas encore aujourd'hui la plus ancienne coutume, la plus solide constitution européenne ? Le marquis de Lorne a donc pu dire : " Le parlement britannique a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands nos pères lui ont léguées."

C'est comme Normands que les Canadiens français se ratachent à l'Angleterre, parceque la Normandie a fourni le plus grand nombre de colons. Ainsi l'Angleterre se présente à nous comme la nation normande par excellence ; elle confesse que l'aristocratie anglaise a été fondée par Guillaume au XIe siècle. Ces coutumes politiques, ces libres discussions, Godefroi de Bouillon les transportait à la fin du même siècle, dans le royaume de Jérusalem : elles se retrouvent dans les *Assises de Jérusalem.* L'Europe chrétienne, alors, vivait de ces institutions que l'Angleterre seule a su conserver. Ce n'est donc pas, comme on l'a dit souvent, à la reforme que l'Angleterre doit ses libertés : elle les a puisées dans le giron catholique et c'est sous l'influence de l'Eglise, et spécialement de la papauté, qu'elles se sont développées. Les institutions ecclésiastiques et les Ordres religieux ne sont-ils pas l'application de ces principes de corporation et de perpétuité qui appliqués aux intérêts civils, font la force et la grandeur d'un pays ?

L'Angleterre est loin du temps où Rubichon fut condamné par un jury anglais pour avoir soutenu dans un livre célèbre : *De l'Angleterre*, que les institutions anglaises ne dataient pas de la Reforme, mais qu'elles avaient des fondements catholiques bien antérieurs. Il parut que Rubichon ébranlait l'Eglise établie. Un procès lui fut intenté qui le ruina à peu pres. Aujourd'hui, les doctrines historiques de Rubichon sont acclamées par les meilleurs anglais. Le vieil esprit de persécution s'est éteint, et l'Angleterre, si fière de sa fidélité à ses traditions, n'oublie plus que le catholicisme a été dans sa tradition et que les Normands ont fondé sa liberté politique au sein de l'Eglise catholique. Ce revirement de la politique anglaise date de près d'un siècle. Quand éclata en France la révolution anti-catholique, l'Angleterre se souvint qu'elle avait été catholique et qu'elle était encore chrétienne. Sa prépondérance en Europe remonte à sa lutte contre la révolution française et l'empire napoléonien.

Tandis que les frères du Canada trouvent dans les institutions de l'ancienne France, amendées et corrigées, la prospérité la plus brillante, la France se débat dans les haines anti-sociales et anti-religieuses. Elle retourne au paganisme, et le Canada voit fleurir ses libertés catholiques sous le sceptre de la reine Viatoria. La liberté ne nous est donc venue, ni des grecs ni des romains ; elle est catholique ; elle est née pour l'Angleterre en l'année 1215. La Reforme alors n'était pas inventée, et d'ingénieux publicistes n'imaginaient pas encore l'incompatibilité du catholicisme avec les libertés publiques.

L'Angleterre nous donne ce grand exemple de respecter la liberté de l'Eglise catholique et des catholiques. Dans son immense empire règne une paix sociale ignorée chez nous. Elle ne craint pas de reconnaitre à l'Eglise catholique et à ses enfants le droit de propriété. Ce droit de propriété, si faible chez nous, joue un grand rôle dans tous les pays de domination anglaise. C'est sur ce droit de propriété que repose l'indépendance du Parlement. Nos aieux normands ont donné au droit de propriété une forme si puissante, qu'elle a subi tous les chocs sans en être ébranlée. Le Canadien français conquis la liberté de tester : il a pris ainsi possession de sa liberté individuelle et du droit de propriété. Le marquis de Lorne a salué de ses sympathies cette liberté canadienne. Hélas ! nos frères du Canada sont plus Français que la mère-patrie puisqu'ils ont conservé les mœurs et les traditions que celle-ci a répudiées. Ils ont secoué les éléments de césarisme que renfermait leur ancien droit, et leur prospérité a été croissant.

Les grandes nations se détachent de l'esprit de révolution et de césarisme pour reprendre les traditions chrétiennes ; c'est ce que nous observons en Angleterre et aux Etats-Unis, où les droits de l'Eglise catholique ne rencontrent presque plus d'obstacles. D'autres nations qui ne sont plus dans la voie de la progression suivent une marche contraire. La France n'invoque pas les exemples des Normands d'autrefois ; c'est à peine si elle est gouvernée par ses propres nationaux, tant l'étranger l'envahit, et tant sa nationalité, ne se retrempant pas à sa source, s'efface et s'amoindrit. Ces mots de nation et de nationalité expriment la *naissance*, la famille. La nationalité se forme des traditions soigneusement raffermies et prolongées. Les Français du Canada ont l'insigne honneur d'avoir ressaisi et fortifié leur nationalité par un effort déjà séculaire. Ce serait à la mère-patrie à s'instruire auprès d'eux, si la violence des passions et des préjugés n'obscurcissait sa raison et ne troublait sa volonté.

COQUILLE

L'Institut Canadien "in extremis."

Sous ce tire le *Witness* publie ce qui suit :

" A une assemblée des membres de cet institut tenue le 3, ult. présidée par M. N. Aubin, M. Boisseau agissant comme secrétaire, la résolution suivante, proposée par M. Joseph Doutre et secondée par L. Alexis Brunet, a été adopté :

" Que le président et le secrétaire soient autorisés à signer " un act de vente de l'immeuble " de l'Institut Canadien, situé " sur la rue Notre-Dame, et des " bibliothèques, livres, objets " d'art, peintures, gravures, journaux et meubles contenus dans " le dit immeuble, et toutes polices d'assurance sur iceux, aux " conditions suivantes : 1o. L'Institut Fraser paiera à la succession de Louis Boyer la somme de $16,000, portant intérêt " au taux de sept pour cent par " année, et la somme de $100, " due à la cité de Montréal comme contribution spéciale pour " l'élargissement de la rue Claude, ainsi que d'autres petites " dettes de l'Institut Canadien ; 2o. " L'Institut Fraser créera un département franco-canadien, et " les livres à lui cédés par l'Institut Canadien formeront les bases de ce département qui sera " désigné de manière à perpétuer le nom et l'œuvre de l'Institut Canadien, au moyen d'inscriptions sur le département " et les objects d'art ainsi cédés ; " 3o. L'Institut Fraser ouvrira au " public et gratuitement dans les " douze mois de la passation de " l'acte de vente, la bibliothèque " ainsi cédée, sous peine de la résiliation du dit acte de vente.

"Cette résolution fut adoptée à une seule voix dissidente. Inutile de dire que c'est la nécessité qui a poussé l'Institut Canadien à cette détermination. Son immeuble évalué avec tout son contenu à $32,000, est grevé d'une hypothèque de $17,000, dont l'intérêt annuel, au taux de sept cent conduit à la ruine."

Suit l'expression des regrets du *Witness*, depuis longtemps le seul organe de cette institution. Une oraison funèbre en quelques mots.

L'institut Canadien a vécu. Son agonie a été lente ; depuis longtemps sa mort était attendue ; on se demandait ce que faisait là cette institution dévoyée, sans force, sans chaleur et sans vie.

L'Institut Canadien a vu de beaux jours. Fondé dans un bon but, il eut en lui tous les éléments nécessaires de vitalité et de succès. Il y eut un temps où la jeunesse instruite de Montréal s'y donnait volontiers rendez-vous. On s'y vouait avec succès à la culture des lettres.

Mais de mauvaises influences s'y firent sentir ; elles parvinrent même à dominer. On oublia les enseignements de l'Eglise ; on prôna des principes subversifs ; on plaça de mauvais livres à la portée du public ; bref l'Institut Canadien devint une école de libre-pensée et un foyer du plus pernicieux libéralisme.

De sages avis furent donnés ; des changements furent demandé. Mais inutilement ; les esprits forts ne manquaient pas parmi les membres de l'institution, et ils commandaient. Le mal était déjà grand. L'autorité épiscopale dut intervenir. On avait ri de ses avis, on méprisa ses ordres. Il restait une dernière et rigoureuse mesure ; l'Institut Canadien en avait mérité l'application. Les foudres de l'Eglise le frappèrent.

Dès ce moment, l'institution déclina. Tous les membres catholiques sa hâtèrent d'en sortir et de laisser à leurs propres forces les esprits révoltés qui avaient fait tout le mal. Le désert se fit autour d'eux ; ils prêchèrent dans le vide. Leur esprit d'irréligion se démasqua davantage et sous l'influence de la colère, leurs paroles devinrent plus ouvertes et plus accentuées. Tout le monde connait les péripéties de la lutte qu'ils voulurent engager avec Mgr. l'évêque de Montréal.

La lutte ne pouvait tourner à leur avantage ; et la joie d'avoir au nom de la loi, forcé l'entrée du cimetière catholique pour y déposer le cadavre d'un des leurs n'a pu compenser la perte de leur influence sur la population ni l'abandon de l'Institut par les meilleurs membres.

L'Institut Canadien emportera peu de regrets à part ceux du *Witness.* Il meurt dans l'insignifiance comme il a vécu depuis plusieurs années.

Ainsi périssent tôt ou tard toutes les œuvres qui veulent ignorer la foi et ses enseignements, et tirer d'elles-mêmes leurs propres forces.—*du Nouveau Monde.*

Nouvelles Locales

—La chasse aux canards est ouverte depuis dimanche dernier.

—Mardi dernier cour de comté à St Norbert ; demain à la Baie St. Paul.

—Hier, fête civique à Winnipeg : il y a eu courses feu d'artifice &c., et très grand débit de whisky.

—Il a plu lundi toute la journée, ce qui a rendu les chemins horribles.

—Il est question de la fondation à West Lynne d'un journal hebdomadaire.

—Les employés de Stobart, Eden et Cie. ont fête les adieux d'un des leurs qui part pour Colorado.

—L'Hon. Henry Starnes, membre du Conseil Législatif de Québec, est arrivé mardi soir à Winnipeg.

—Le train Exprès de St. Vincent mardi soir a fait le trajet entre cet endroit et St. Boniface, 65 milles, en deux heures et 15 minutes.

—Nous apprenons avec regret qu'une sévère indisposition retient M. W. F. Luxton, du *Free Press*, chez lui depuis quelques jours.

—Sir Richard Cartwright et M. C. Cameron M.P. de Huron Sud, voyagent en ce moment à l'Ouest d'Emerson en voyage d'exploration.

—Le Lieut.-gouverneur Laird est parti pour l'Est vendredi dernier ; M. le Shériff Richard se met en route pour Battleford samedi prochain.

—Messire Cherrier, curé de St. Boniface, est arrivé lundi soir de Montréal ; deux religieuses des SS. NN. de Jésus Marie sont arrivées en même temps.

—M. Schrieber Ingénieur en chef ainsi que M. Rowan, ingénieur de district, sont partis hier pour visiter le tracé et les travaux du chemin de fer Pacifique Canadien de la Rivière Rouge à la baie des Tonnerres.

—Nous attirons l'attention de MM Schrieber et Lynskey sur la nécessité d'ériger une plate forme à la Rivière aux Rats sur le côté nord de la rivière. La station se trouve au sud et presqu'inutile pour le plus grand nombre.

—L'élection d'Emerson, qui doit avoir lieu sous peu de jours par suite de la résignation de M. Nash, parait tourner en faveur de M. Carney maire d'Emerson. Nous engageons nos amis à appuyer la candidature de M. Carney, homme sans trop de préjugés et doué de beaucoup d'esprit d'entreprise.

Nous avons expédié nos comptes dernièrement, et prions nos débiteurs de solder au plus tôt ce qu'ils doivent au *Métis* pour annonces, ouvrages ou abonnement. Dans deux semaines, les comptes non soldés seront remis aux avocats pour collection. Ainsi que personne ne se formalise de la chose ; nous aurons attendu assez longtemps, Il y a des comptes ariérés depuis quatre ans.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Collets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudrouné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produits : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue F[illegible], Brooklyn, N.Y.

24 Mai. 877. 1as

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

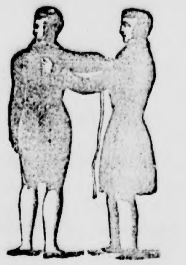

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

——(o)——

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

——o——

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-TOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir; il en est autrément de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, de poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités electriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guérissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et préviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

Chemin de fer Pacifique Canadien.

——o——

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepte dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche		11:20am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem.	2:3" PM		8.15pm	7:10pm

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est à dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St. Boniface. Les trains [illegible] de St. Paul, [illegible] arrivent à St. Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi ; l'Exprès via Fergus Falls à 4 4 hrs. de l'avant midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent via Fergus Falls à 12.30 a. m. 1 et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

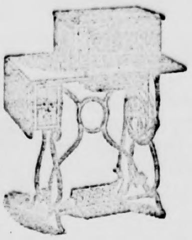

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

——:o:——

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'imporie quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouveller souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même, le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siecle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands, etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description envoyés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ; conditions liberales, circulaires, etc., s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—1a f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

——o——

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

——o——

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordees contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sûr la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1889.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes, n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec, il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, les Scrofules, des Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aussi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct, 1879 1a